
Programme de Formation

Initiale habilitation électrique B1B1V - B2B2V - BR - BC - H0V

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous **collaborateurs électriciens** assurant les travaux, la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (**0 à 50 volts**) et en basse tension (**de 50 à 1000 volts**), ainsi que la conception d'installation électrique.



Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations électriques en basse tension. À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- **D'analyser** et appréhender le facteur « *risque électrique* » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- **De connaître, d'appliquer et faire appliquer** les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique, son équipe et lui-même (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- **De connaître** les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- **D'installer et d'utiliser** des équipements de protection individuelle et collective,
- **De se prémunir du risque électrique** lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- **De connaître et d'appliquer** les consignes liées aux procédures de consignations,
- **De renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes,**
- **De renseigner et transmettre un avis de fin de travail,**
- **De connaître et d'appliquer** les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- **D'adopter une conduite adaptée** en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).



Description

La formation habilitation électrique **B1B1V B2B2V BR BC** est conçue pour les collaborateurs électriciens en basse tension. Elle se déroule sur une durée de **trois jours** et permet d'approfondir la connaissance des **risques électriques** en milieu de travail. Le programme est structuré autour des modules suivants :

Thématiques théoriques

Module 2 Référentiel INRS – Thèmes communs

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure,
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- **Zones d'environnements et leurs limites,**



- **Habilitation** : principe, symboles, limites et formalisation,
- **Analyse des risques** et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- **Surveillance des opérations**,
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- **Équipement de protection collective** : identifier, vérifier, utiliser,
- **Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...)** : risques et mise en œuvre,
- **Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques**,
- **Évaluation du risque électrique**.

Thématique pratiques

Module 8 - Référentiel INRS

- **Limites de l'habilitation** ,
- **Caractérisations des travaux et limites** : Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage,
- **Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique** : Rôle, instructions, échange d'informations,
- **Habilitation** : symboles et limites,
- **Mesures de préventions à appliquer lors des travaux** : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, et respecter,
- **Matériels électriques dans leur environnement** : fonction, caractéristiques, identification,
- **Documents applicables lors des travaux** : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail,
- **Équipements de travail utilisés** : risques, vérification, identification, utilisation.

Base réglementaire :

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail,
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012),
- Documents INRS (ED6127 et ED6187).



Prérequis

Les participants doivent disposer dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- **Différencier** les grandeurs électriques, telles que **courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu**,
- **Identifier** les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- **Identifier** les équipements électriques dans leur environnement (*fonctions: séparation, protection commande, etc.*),
- **Lire** un schéma électrique et **reconnaître** les matériels à partir de leurs symboles.



Modalités pédagogiques

La formation utilise une approche **participative**, favorisant les échanges entre participants pour un apprentissage enrichi. Les apports théoriques sont complétés par des mises en pratique concrètes, permettant aux stagiaires d'appliquer immédiatement les **concepts appris**.

Les formateurs encouragent les **discussions** autour des expériences professionnelles des participants pour une meilleure assimilation des connaissances.



Moyens et supports pédagogiques

Pour assurer une formation de qualité, plusieurs moyens et supports pédagogiques sont mobilisés :

- **Une salle de formation** équipée d'un vidéoprojecteur et de supports visuels tels que tableaux et storyboards,
- **Des documents normalisés** qui servent de référence pour la mise en pratique des normes de sécurité,
- **Des maquettes pédagogiques** qui permettent des exercices pratiques et une meilleure compréhension des enjeux liés à la sécurité électrique,
- **Des équipements de protection individuelle**, tels que des gants, des écrans faciaux et d'autres matériels de sécurité, sont fournis pour garantir la sécurité des participants lors des exercices pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les participants seront évalués par le biais de **questionnaires à choix multiples (QCM)** pour les aspects théoriques. Pour les compétences pratiques, plusieurs évaluations seront effectuées en fonction du type d'habilitation et du groupe.

Les conditions de réussite incluent la participation à l'intégralité de la formation et l'obtention d'un **résultat satisfaisant** aux évaluations.



Informations sur l'admission

Les candidats intéressés sont invités à s'inscrire en consultant notre site internet ou en prenant contact directement avec notre organisme. Pour garantir une admission réussie, il est recommandé de :

- **Déterminer et attribuer** le type d'habilitation adéquat en fonction des tâches à accomplir et des responsabilités à assumer,
- **Vérifier les conditions d'accessibilité** et engager une discussion sur les adaptations nécessaires en cas de situation de handicap.



Informations sur l'accessibilité

Notre centre de formation est **idéalement situé à Saint-Maur-des-Fossés**, à seulement **3 minutes à pied** de la gare RER **Saint-Maur Créteil**. Cette proximité avec les transports en commun facilite l'accès pour nos apprenants, qu'ils viennent de la région parisienne ou d'ailleurs.

Nos locaux sont conçus pour garantir une accessibilité optimale :

- **Accès PMR** : Entrées et circulations adaptées aux personnes à mobilité réduite,
- **Sanitaires adaptés** : Toilettes accessibles aux normes PMR,
- **Signalétique claire et visible** : Informations visuelles et directionnelles adaptées,
- **Stationnement** : Places de parking réservées aux personnes en situation de handicap,
- **Équipements spécifiques** : Mise à disposition de sièges ergonomiques si nécessaire.